

Ablon-sur-Seine

Alfortville

Arcueil

Athis-Mons

Boissy-Saint-Léger

Bonneuil-sur-Marne

Bry-sur-Marne

Cachan

Champigny-sur-Marne

Charenton-le-Pont

Chennevières-sur-Marne

Chevilly-Larue

Choisy-le-Roi

Créteil

Fontenay-sous-Bois

Fresnes

Gentilly

L'Haÿ-les-Roses

Ivry-sur-Seine

Joinville-le-Pont

Juvisy-sur-Orge

Le Kremlin-Bicêtre

Limeil-Brévannes

Maisons-Alfort

Mandres-les-Roses

Marolles-en-Brie

Morangis

Nogent-sur-Marne

Noiseau

Orly

Ormesson-sur-Marne

Paray-Vieille-Poste

Périgny-sur-Yerres

Le Perreux-sur-Marne

Le Plessis-Trévisé

La Queue-en-Brie

Rungis

Saint-Mandé

Saint-Maur-des-Fossés

Saint-Maurice

Santeny

Sucy-en-Brie

Savigny-sur-Orge

Thiais

Valenton

Villecresnes

Villejuif

Viry-Chatillon

Villeneuve-le-Roi

Villeneuve-Saint-Georges

Villiers-sur-Marne

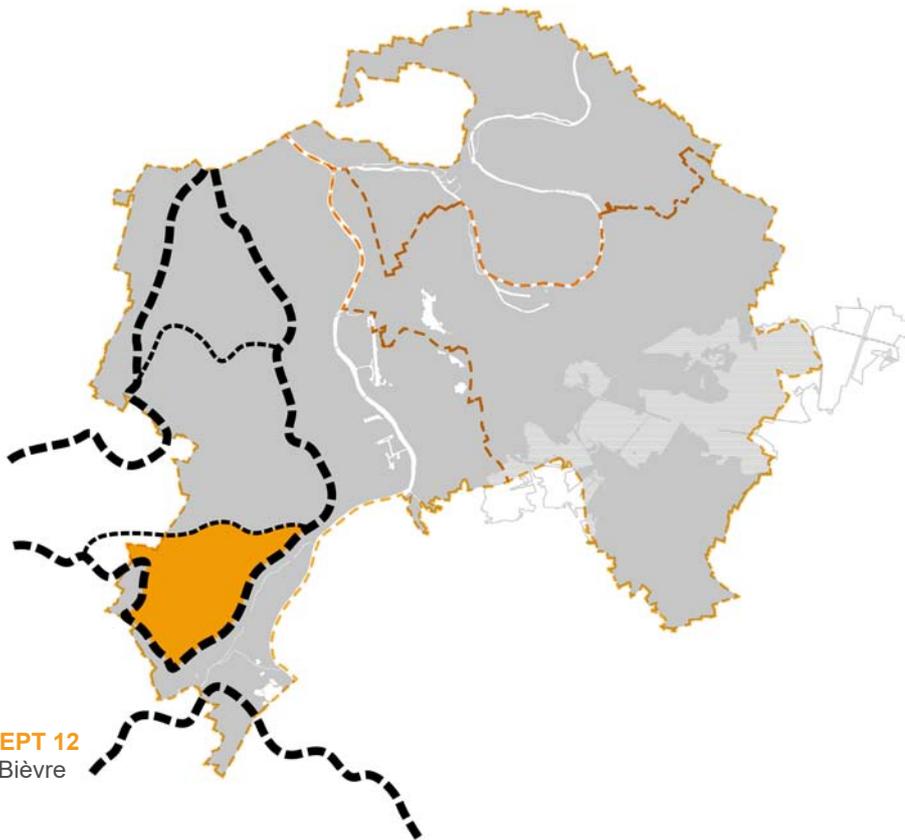
Vincennes

Vitry-sur-Seine

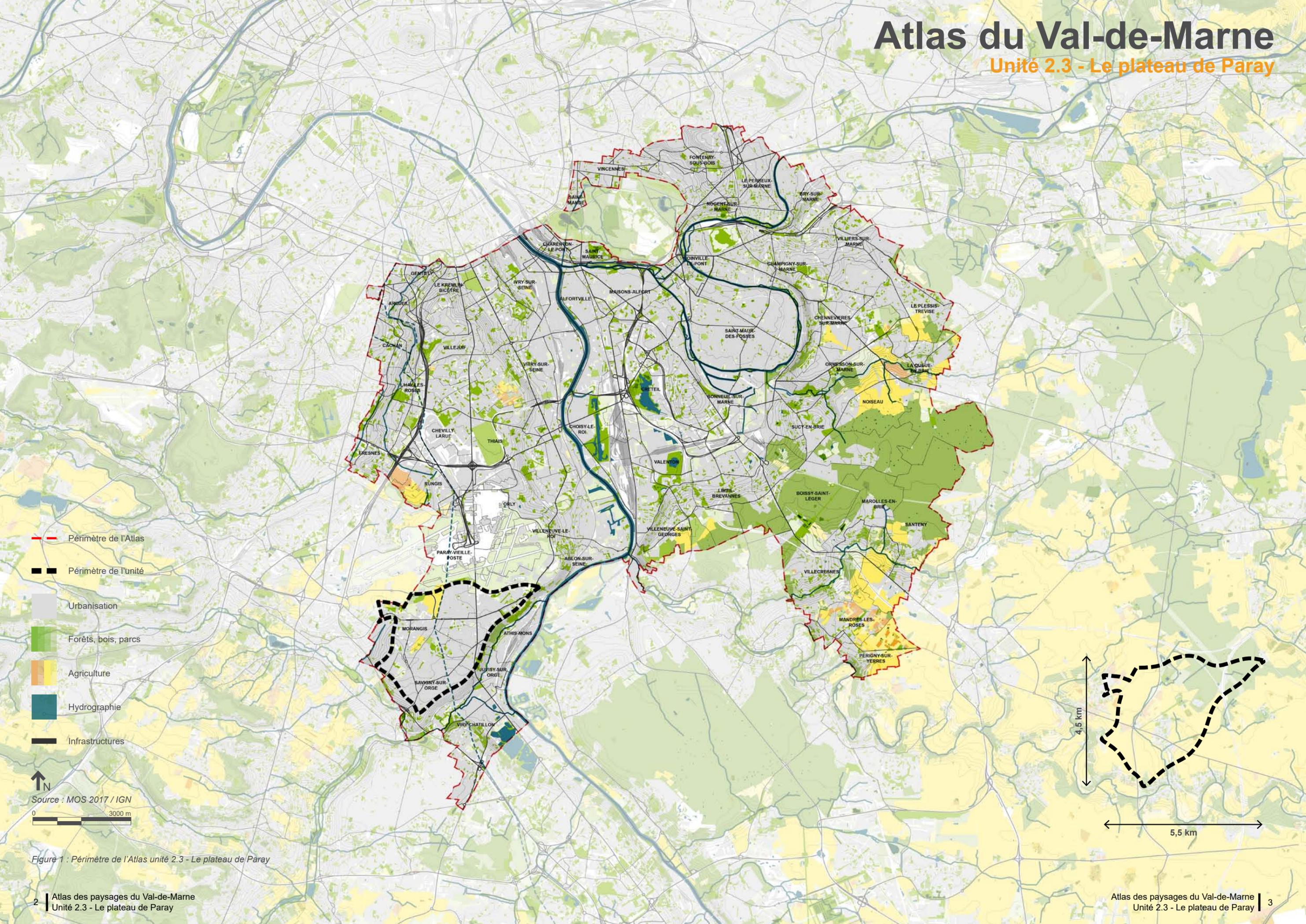
Unité 2.3 Le plateau de Paray

La partie méridionale du plateau de Longboyau, plane et unitaire, oscille entre 80 et 90 mètres d'altitude. Découpées, tenues entre les vallées de la Seine, de la Bièvre et de l'Yvette, les limites de ce relief en promontoire sont clairement lisibles dans le paysage, soulignées par le linéaire homogène des coteaux.

Venant de l'ouest, l'Yvette se jette dans l'Orge qui bifurque vers l'est pour rejoindre la vallée de la Seine. Ces changements de direction témoignent de la résistance des grès du plateau qui cadre la vallée et contraint l'écoulement de l'eau. La topographie s'évase au niveau de Savigny-sur-Orge, marquée par une confluence au fond plat dominé par les coteaux abrupts de Viry-Chatillon et Athis-Mons.



5 communes sur l'EPT 12
Grand-Orly Seine Bièvre



- Périmètre de l'Atlas
- Périmètre de l'unité
- Urbanisation
- Forêts, bois, parcs
- Agriculture
- Hydrographie
- Infrastructures

Source : MOS 2017 / IGN
0 3000 m

Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité 2.3 - Le plateau de Paray

Unité 2.3

Le plateau de Paray



RD 118, axe structurant à l'échelle de l'unité

Aéroport d'Orly, enclave logistique monofonctionnelle

RN7, colonne vertébrale à l'échelle du plateau de Longboyau souligné par un front urbain discontinu

Rebords de plateau soulignés par de l'habitat collectif et une forte présence du végétal en surplomb sur les vallées

Tissus pavillonnaires en bande ou en étoile formant des secteurs homogènes sur l'ensemble de l'unité

Noyer Renard, grand ensemble ponctuel dans le tissu pavillonnaire

Parc Gaston Jankiewicz espace de respiration et belvédère sur les pistes de l'aéroport d'Orly

Continuité d'avenues installée en ligne de crête

Vallée de l'Orge, confluence avec l'Yvette

Reliquat d'espace ouvert : parc de Champagne, poche agricole, terrain de sport

Aqueduc de la Vanne, linéaire vert structurant à l'échelle du plateau de Longboyau

Espace agricole en limite de l'aéroport d'Orly

Zones d'activités, espaces économiques et tertiaires qui s'accompagnent de nombreuses voies de desserte

Vallée de l'Yvette

Vallée de la Seine, confluence avec l'Orge



Figure 2 : Croquis unité Unité 2.3 - Le plateau de Paray

Un tissu pavillonnaire diffus et constant

Un territoire maillé et structuré historiquement par la N7, RD118 et la RD25

1 L'extrémité du plateau de Longboyau

En position de belvédère, il est délimité par des lignes de crêtes prononcées qui accentuent la perception de la rencontre entre l'Yvette, l'Orge et la Seine. Les espaces de confluence dessinent l'extrémité sud du plateau.

Un promontoire agricole

A partir des années 1930, l'extrémité méridionale du plateau de Longboyau voit son développement urbain s'étendre rapidement. Principalement organisées en nappes pavillonnaires, les habitations viennent remplacer les terres cultivées de Savigny-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons et Paray-Vieille-Poste. Ce sont de vastes espaces agricoles qui sont colonisés en quelques années, contrairement aux centres des villages qui sont installés en bordure de plateau ou à flanc de coteau, sur les versants des vallées à l'abri des vents et des inondations.

Le tracé des voies de lotissements reprend parfois les tracés du parcellaire agricole régulier, parfois le dessin des grands domaines historiques.

Les grands axes (N7, D25, D118), qui maillent et structurent le territoire, sont le support d'habitats collectifs et d'activités.

Une banlieue francilienne reliée à Paris, rapidement urbanisée

Au cours du 20ème siècle, les arrivées du train en fond de vallée puis du RER C dans les années 1970, qui renforce le réseau ferré, rapprochent ces territoires de Paris et leur donnent une plus grande attractivité.

L'extension urbaine va ainsi se poursuivre et combler petit à petit les « vides », profitant d'une topographie plate propice au développement urbain.

Suite à cette urbanisation très rapide, il ne subsiste aujourd'hui de ce territoire rural que peu d'espaces ouverts : une enclave agricole entre Savigny-sur-Orge et Morangis à l'interface avec les bâtiments d'activités ; des espaces agricoles sont maintenus ouverts par les contraintes de l'exploitation de l'aéroport.

L'arrivée de l'autoroute A6 dans les années 1960, s'adossant aux flancs du coteau de l'Yvette puis en venant traverser la vallée de l'Orge, va également contribuer à transformer ce territoire de confluence.

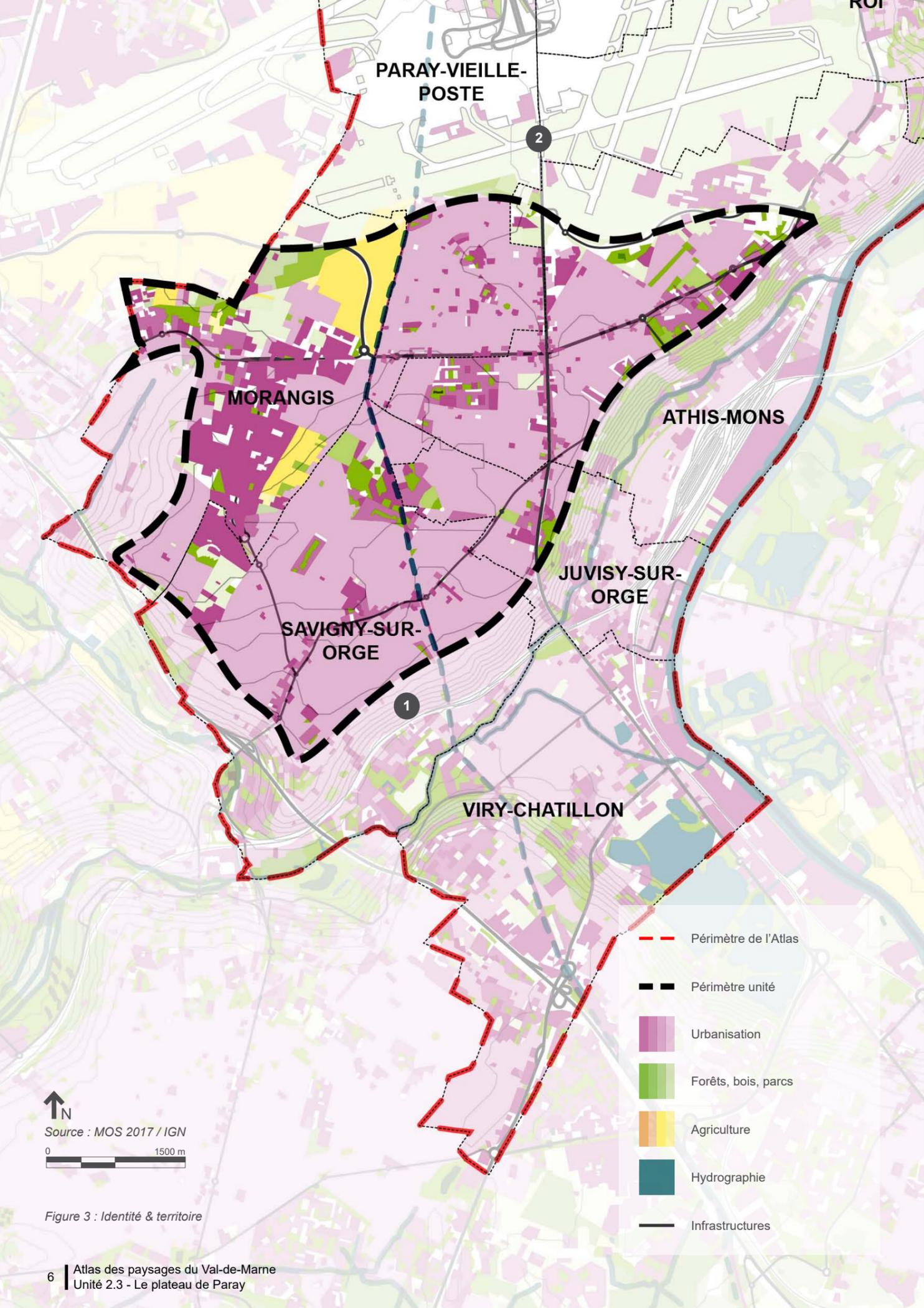
Parallèlement à cette infrastructure s'ajoute la période de construction de l'après-guerre. Les quartiers de grands ensembles se sont implantés dans les derniers terrains disponibles au droit des grands axes, entre les lotissements et sur les rebords de plateau à la jonction avec les coteaux.

2 L'axe historique de la Nationale 7

La route nationale qui se poursuit sur le plateau affiche un caractère très routier à proximité de l'aéroport.

En allant vers le sud, ses rives deviennent plus urbaines et se composent d'immeubles, de trottoirs ponctués de monuments historiques* (bâtisses, murs, observatoire Camille Flammarion, Parc Ducastral à Juvisy-sur-Orge), et parfois d'alignements d'arbres.

Structurante à l'échelle du territoire, la Nationale 7 permet de se repérer. Elle reste toutefois une artère de circulation où la voiture est omniprésente. Les effets de coupure malgré les opérations de requalification et d'aménagement demeurent.



Source : MOS 2017 / IGN
0 1500 m

Figure 3 : Identité & territoire



*De toutes les routes de France d'Europe
Celle que j' préfère est celle qui conduit
En auto ou en auto-stop
Vers les rivages du Midi
Nationale 7*

*Il faut la prendre qu'on aille à Rome à Sète
Que l'on soit deux trois quatre cinq six ou sept
C'est une route qui fait recette
Route des vacances
Qui traverse la Bourgogne et la Provence
Qui fait d' Paris un p'tit faubourg d'Valence
Et la banlieue d' Saint-Paul-de-Vence...*

Route Nationale 7, Charles Trenet, 1955

Synthèse

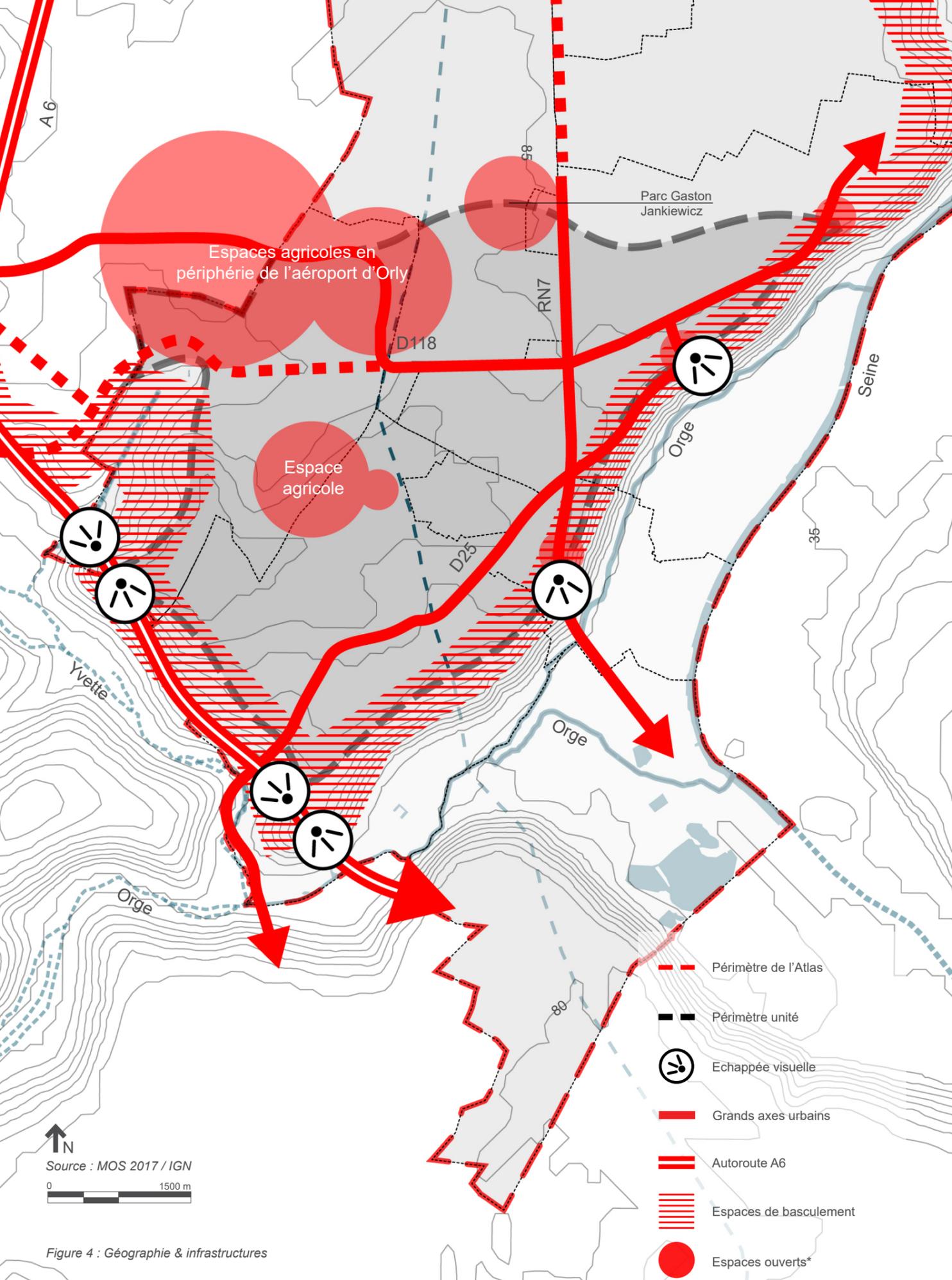
L'extrémité du plateau de Longboyau est occupée par une nappe constante et régulière de pavillons de banlieue, caractéristique de l'étalement urbain de la fin du 20ème siècle. Il est traversée de grands axes routiers structurants, ponctuée de poches d'immeubles isolés, d'enclaves agricoles ou de zones d'activités en marge (tertiaires, commerciales et artisanales).

Valeurs clés des paysages

Géographie & infrastructures

Un territoire quadrillé qui bascule vers l'Orge et la Seine

Un aqueduc peu lisible dans le tissu urbain



Une trame viaire marquée

Une nappe urbaine constante et homogène sur l'ensemble de l'unité occupe le plateau. La trame viaire structurante est organisée autour de grands axes, routes historiques RN7, RD118, RD25, RD167. Une matrice viaire secondaire de petites rues étroites se développe en complément. Elle reprend parfois l'ancien parcellaire agricole qui a été redivisé de façon systématique. Elle s'organise en trame régulière orthogonale ou en étoile, reconnaissable aux alignements d'arbres taillés en rideau.

Des rebords de plateau perceptibles

Le basculement morphologique en rebord de plateau vers la vallée est perceptible depuis les secteurs habités de coteau.

La continuité viaire composée de l'avenue Carnot, Paul Sumien, Fromenteau, du boulevard de la Cassade, constitue un balcon en rive de coteau qui permet de révéler la topographie du territoire et offre quelques rares échappées visuelles sur des rives opposées de Villemoisson-sur-Orge, Viry-Chatillon, Draveil.

Des champs le long des pistes d'Orly, une enclave* ouverte témoin d'un passé agricole

L'espace agricole en bout de piste de l'aéroport forme la toile de fond des nappes d'habitats individuels qui s'étendent à perte de vue.

Coincé entre les nappes pavillonnaires, le cimetière de Savigny-sur-Orge et la zone industrielle Le Val, on trouve un ensemble de parcelles agricoles qui présentent des enjeux importants

Substant, il peine à trouver sa place dans une logique d'espaces ouverts peu lisibles (parc de Champagne, aqueduc de la Vanne, espace agricole et plaine aéroportuaire).

L'aqueduc de la Vanne

Cette infrastructure, linéaire historique, marque l'organisation du territoire. Ses aménagements, le plus souvent considérés comme accotement viaire, ne la mettent pas en valeur (simple espace de prairie).

Les tissus d'habitation qui le bordent lui tournent le dos et le considèrent comme un arrière. À Savigny-sur-Orge, le long de la rue de Champagne, l'aqueduc devient un espace public support de loisirs (promenade, détente etc.).

Cet élément repère, voire monument vert, est perçu aujourd'hui comme un délaissé.

Richesses

Les échappées visuelles qui apparaissent comme des lieux-clés de compréhension de l'histoire et des usages de ce territoire. Quelques horizons dégagés, panoramiques mettent en valeur les espaces préservés agricoles et naturels. Un aqueduc, des grands axes historiques perceptibles et structurants

Faiblesses

La pression foncière sur les respirations agricoles : effets de grignotage, cloisonnements, fermetures etc.

Problématiques

La RN7 et RD 118 : Boulevards urbains à l'échelle de la ville.

L'aqueduc de la Vanne : Élément de patrimoine et de repère dans la ville.

Les grandes échappées visuelles et les cônes de vue sur les vallées



Savigny-sur-Orge : Aqueduc de la Vanne rue de Champagne

Figure 4 : Géographie & infrastructures

Valeurs clés des paysages

Typologies urbaines

Un habitat individuel type pavillonnaire dominant



1 Athis-Mons : Ensemble d'immeubles ordonnancés



2 Athis-Mons : Ensemble d'immeubles ordonnancés



3 Athis-Mons : Quartier de grands ensembles



4 Savigny-sur-Orge : Maisons groupées



5 Morangis : Maisons groupées



6 Paray-Vieille-Poste : Ferme de Contin



7 Morangis : Zone d'activités



8 Morangis : Zone d'activités



9 Athis-Mons : Quartier jardiné



10 Savigny-sur-Orge : Quartier pavillonnaire



11 Paray-Vieille-Poste : Quartier pavillonnaire



12 Juvisy-sur-Orge : Quartier pavillonnaire

Une certaine monotonie urbaine, des manques de repères constants

Constituées en grande partie de pavillons de banlieue, les nappes urbaines de Paray-Vieille-Poste, Morangis et de Savigny-sur-Orge présentent un paysage constant de rues étroites dédiées à la voiture. Les jardins du devant des maisons de banlieue et les jardinets en façade, plantés d'arbres, d'arbrisseaux et de haies donnent un caractère domestique* à ces quartiers alors que l'espace public est réduit à une simple voie de circulation aux trottoirs restreints.

Quelques voies sur les grands axes et les tracés des anciens domaines sont habillées de mails d'arbres, le plus souvent des tilleuls, sur des trottoirs un peu plus larges.

Quelques îlots sont occupés d'immeubles collectifs : la résidence des Tilleuls présente une ambiance ouverte où l'espace privé prolonge le public et les grands arbres (ici des platanes) laissent passer la vue.

Quartiers pavillonnaires en bande et en étoile

(Photographies n° 10, 11 et 12)
Cette composition caractérise l'ensemble des tissus pavillonnaires présents sur le plateau. Les maisons prennent place au milieu de la parcelle, à l'arrière un jardin, à l'avant un jardinnet qui anime les rues rectilignes. La végétation devant la façade des maisons joue un rôle important dans la perception domestique de ces voies très minérales.

Le dessin en étoile de certains quartiers qui s'inspire du tracé des grands domaines est posé sur le territoire ex-nihilo, comme par exemple le tracé urbain de Paray-Vieille-Poste. Il relève d'une volonté, d'un dessein et d'organisations systémiques de l'habitat que l'on retrouve sur la grande majorité du plateau.

Quartiers jardinés (cités-jardins et cités ouvrières)

(Photographie n° 9)
Conçue comme une alternative à la concentration des ouvriers dans les années 1920 et dans une démarche hygiéniste, la cité-jardin s'appuie sur un ordonnancement du bâti, une composition géométrique des voies, la présence forte de la végétation et un traitement des limites entre l'espace public et le privé. Elle se construit autour d'un ensemble architectural unitaire qui donne une harmonie générale.

Résidence semi-ouverte

(Photographies n° 4 et 5)
Dans ce grand quadrillage viaire, quelques poches accueillent des opérations de logements collectifs. Certains îlots sont composés d'immeubles qui sont accompagnés de grands arbres. Ils composent des respirations paysagères avec des limites non marquées.

D'autres, constitués de logements d'habitat individuel groupé, mitoyen, sont plus fermés (clôtures, murs, pignons ou annexes) sur la rue mais laissent passer les vues par un jeu de transparence.

Ensembles d'immeubles ordonnancés

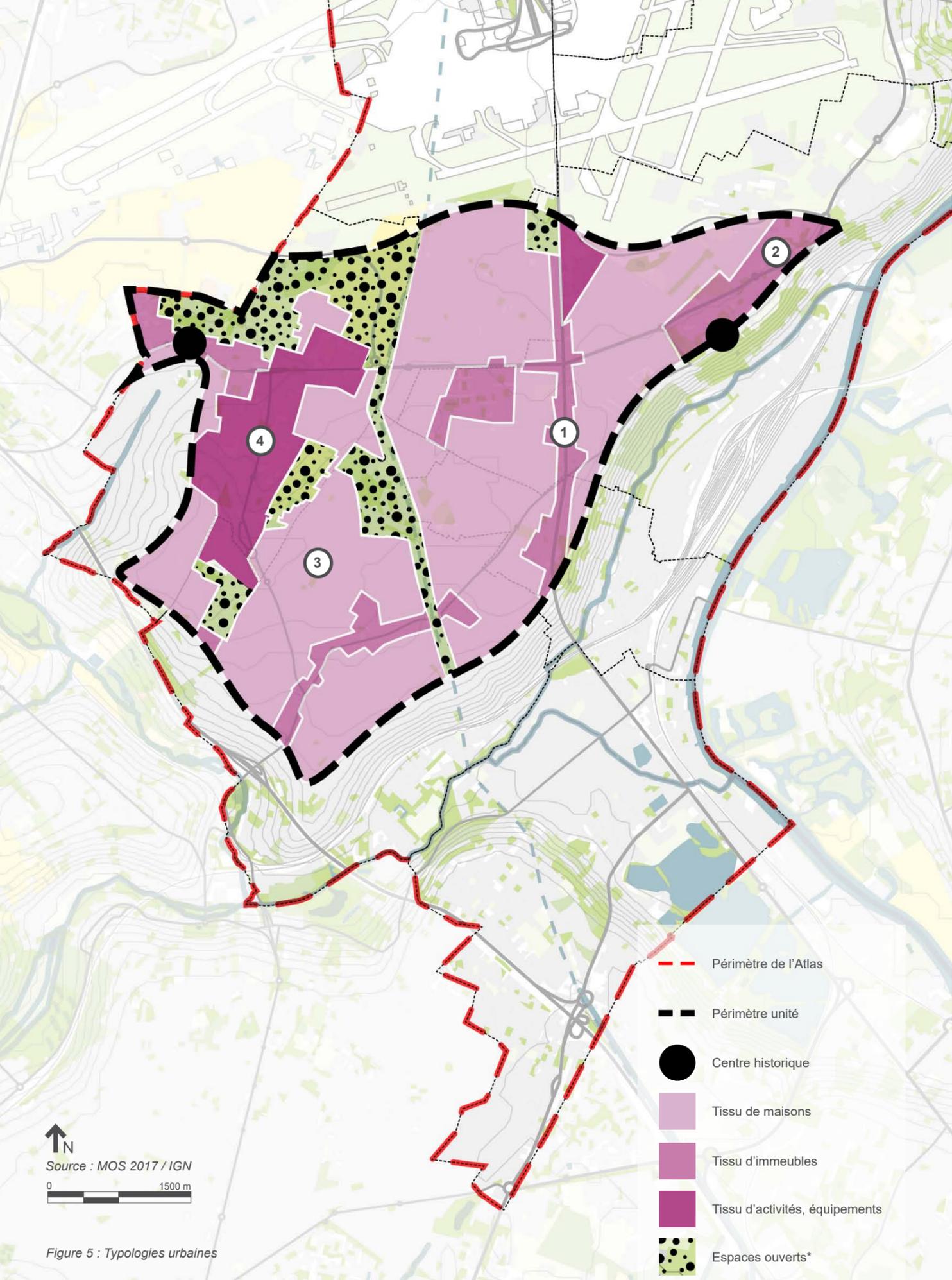
(Photographies n° 1 et 2)
Le long de la RN7 et des grands axes, l'habitat se fait plus dense avec des immeubles collectifs aux linéaires discontinus. Les bâtiments anciens comme les nouveaux ne fabriquent pas de front urbain et ne participent que très peu à la qualification de l'espace public trop souvent dévolu à la circulation.

L'ordonnement particulier donne une impression de désordre constant malgré les opérations de requalification et de densification. Chaque opération semble résulter d'une composition sans logique d'ensemble, faite au gré des opportunités foncières.

Zones d'activités, artisanales, tertiaires et commerciales

(Photographies n° 7 et 8)
Sur la partie est du plateau, à Morangis, la ZI Le Val accueille sur l'axe routier de la RD167 un ensemble de bâtiments d'activités et d'entrepôts de tailles variées. Les espaces publics sont aménagés mais restent relativement pauvres.

Dans son prolongement vers le sud, la ZAC des Gâtines est consacrée aux activités tertiaires. Sur ces secteurs, le végétal est plus présent et participe à la gestion des limites quand il est associé aux clôtures.



Source : MOS 2017 / IGN
0 1500 m

Figure 5 : Typologies urbaines

Valeurs clés des paysages

Typomorphologie*

Des tissus pavillonnaires homogènes et réguliers



1- Tissus de continuum bâti* constituant l'espace public, composés :
- d'ensembles d'immeubles ordonnancés
- de centres-villes nouveaux de polarités urbaines



2- Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus composés :
- de quartiers de grands ensembles (tours et barres)
- de résidences semi-ouvertes



3- Tissus de maisons individuelles composés :
- de quartiers pavillonnaires en bande et en étoile
- de quartiers jardinés cités-jardins et cités ouvrières



4- Tissus d'activités et d'équipements composés :
- de zones d'activités industrielles et artisanales
- de zones d'activités commerciales et tertiaires

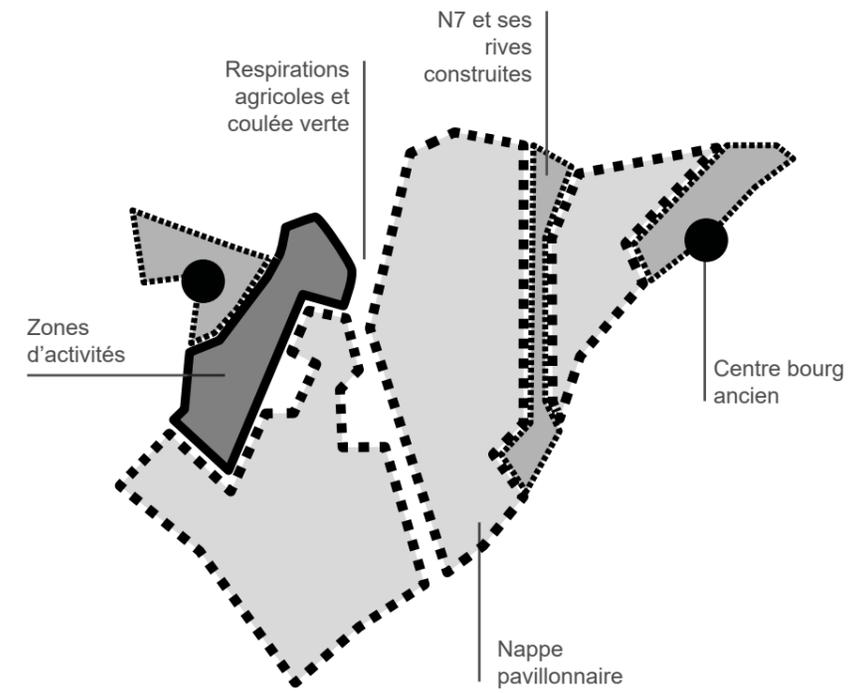


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies

Sur ce plateau qui ne présente pas d'obstacle géographique, la plaine agricole a très rapidement été investie par l'habitat individuel au lendemain de la Première Guerre mondiale. En pleine crise du logement, les classes populaires qui fuient la ville pour les espaces limitrophes viennent s'y installer : il s'agit de venir vivre à la campagne à proximité de Paris grâce aux voies ferrées qui se développent mais qui éloignent ainsi les lieux de travail et d'habitation.

L'habitat individuel, qu'il soit sous forme de zone pavillonnaire en bande ou en étoile ou de cités-jardins, occupe majoritairement l'espace, formant ainsi une vaste nappe d'habitation homogène.

Richesses
Des rives urbaines le long des grands axes qui mutent et se transforment, où la place de la voiture est limitée, où l'architecture compose avec la rue
Des lisières urbaines parfois ouvertes, souvent végétalisées qui dialoguent avec l'espace public

Faiblesses
Une banalisation et normalisation des quartiers, une perte d'identité engendrée par des opérations de résidentialisation, de densification
Une place de la nature et du végétal presque inexistante dans l'espace public. Un espace public entièrement dévolu à la voiture

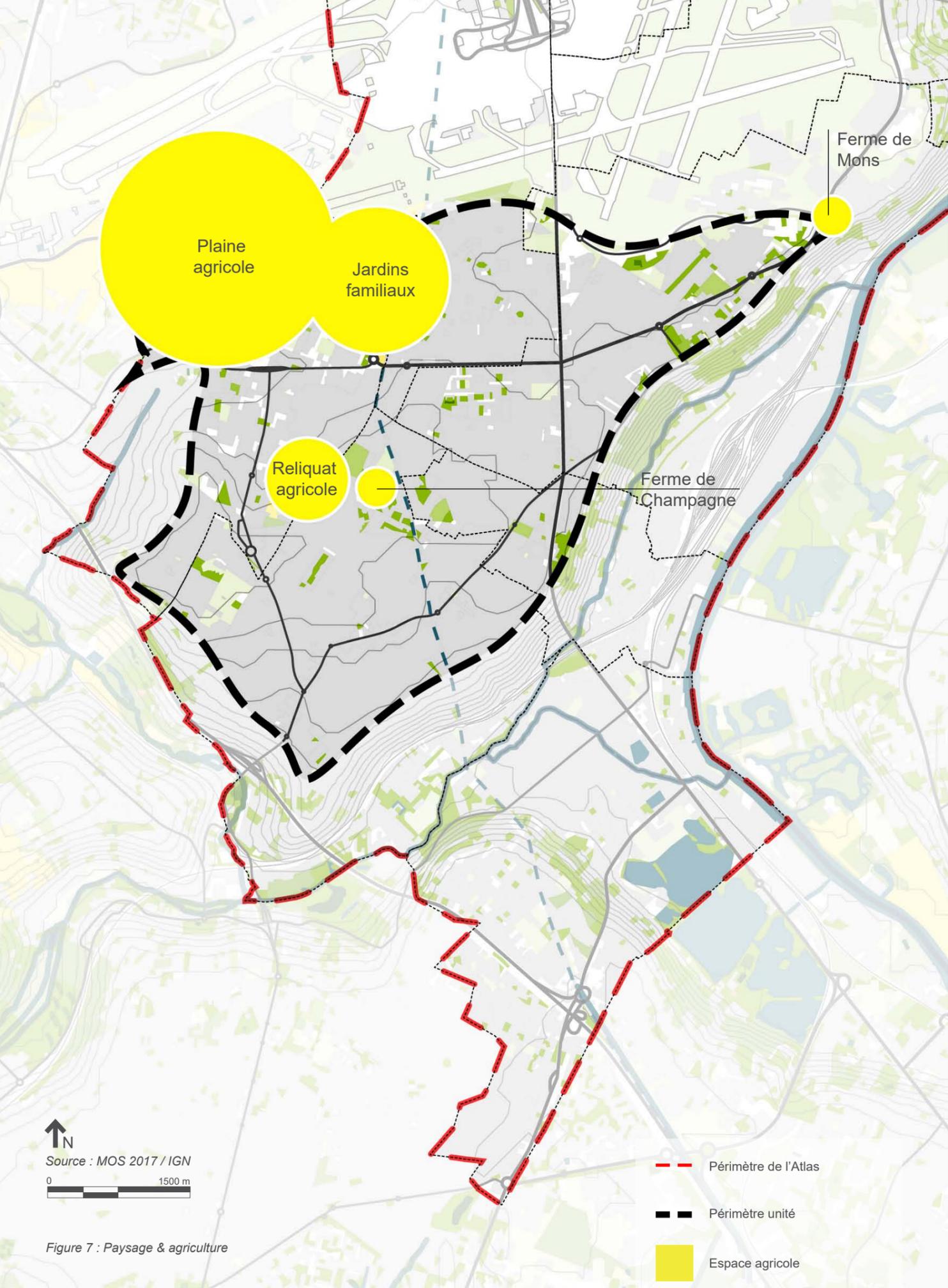
Problématiques

La fermeture des espaces et des quartiers sur eux-mêmes (effet de la résidentialisation)
La banalisation et une perte d'identité des quartiers (effet normatif et systématique des opérations)

Valeurs clés des paysages

Paysages & agriculture

Une agriculture subsistante
Des espaces en marge de la ville



Des espaces attenants à l'aéroport et aux zones d'activités

La plaine fragmentée et marquée par des espaces de culture intensive s'ouvre et se découvre à proximité de l'aéroport. Elle offre une respiration spatiale et des vues lointaines vers les paysages de l'Essonne.

À Morangis, elle prend la forme d'une enclave agricole coincée entre l'aéroport et les quartiers d'habitation, traversée par la RD118, cernée et délimitée par les zones d'activités.

Sur son côté est, le passage de l'aqueduc de la Vanne est complètement ignoré et invisible, seul lien paysager encore existant.

Un reliquat agricole en enclave

Cet ensemble non construit se découvre au hasard d'une dent creuse sur la frange habitée ou d'une aire de retournement de poids lourds dans la zone d'activités.

Ce territoire agricole, dont l'exploitation agricole reste fragile en raison de son découpage en parcelle modeste et son environnement complètement construit, est source d'étonnement.

Sa position entre habitat individuel et zone industrielle constitue une respiration importante.

La ferme urbaine de Champagne

Située derrière le parc de Champagne et le long de l'aqueduc de la Vanne, sa présence manifeste la volonté de maintenir et de révéler le passé agricole du plateau. Le lancement récent de cette activité est soutenu par une association qui participe activement à l'exploitation de ces terres.

La ferme de Champagne, le parc de Champagne et l'aqueduc de la Vanne constituent une continuité paysagère* importante dans le dispositif urbain du plateau.

Ces trois pièces urbaines fonctionnent de façon séparée et leurs usages respectifs ne sont pas reliés entre eux.

Des jardins ouvriers

Liés aux habitations, insérés en marge du tissu urbain, ils sont associés aux usages domestiques des riverains en lisière des espaces agricoles aéroportuaires.



Athis-Mons :
Jardins familiaux

Richesses

Une agriculture témoin de l'identité du plateau à valeur productive et écologique. Des espaces de découverte à vocation pédagogique

Faiblesses

Une pression foncière importante fragilise ces espaces agricoles convoités. Des espaces parsemés, fragmentés, le plus souvent enclavés

Problématiques

L'agriculture urbaine comme lien social et environnemental

La place de la biodiversité dans le cadre de vie comme richesse

Le caractère rare et précieux des espaces ouverts, valeur essentielle du territoire

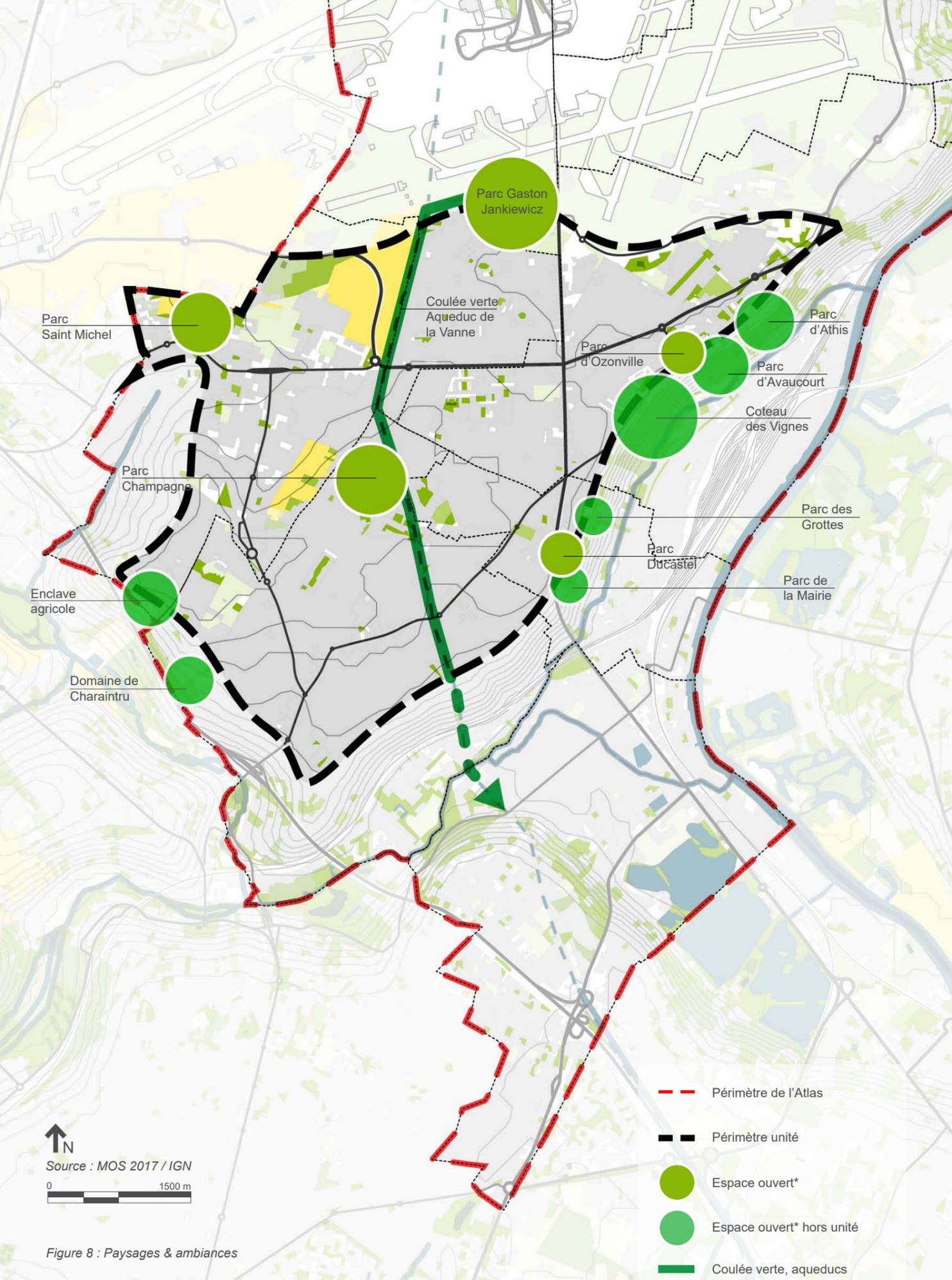


Morangis :
Reliquat agricole, vue sur la zone d'activités avenue de l'Armée Leclerc

Valeurs clés des paysages

Paysages & ambiances

Des espaces de nature à vocation récréative
Un aqueduc présent



Source : MOS 2017 / IGN
0 1500 m

Figure 8 : Paysages & ambiances

Des parcs urbains

On dénombre 5 parcs urbains sur le plateau :

- Le parc Gaston Jankiewicz, aménagé en belvédère le long de l'aéroport pour voir décoller les avions
- Le parc Saint Michel, en frange urbaine et en contact avec l'espace agricole
- Le parc Champagne, une enclave urbaine jouxtant la ferme éponyme et la coulée verte de l'aqueduc de la Vanne
- Le parc Ducastel en rebord de coteau qui accueille l'Observatoire Camille Flammarion
- Le parc d'Ozonville, en rebord de coteau également.

S'ils ont des formes, des tailles et des origines différentes, ils accueillent tous une végétation de grand développement, offrant une forte valeur ajoutée au cadre de vie.

Des squares de quartiers et placettes arborées

Quelques places plantées sont aménagées autour des centralités (mairie, église, école).

Les squares de quartier, de petite taille, sont disséminés dans la nappe urbaine. Ils constituent des espaces d'échanges, de rencontres entre habitants et proposent des activités de proximité collective (jardinage, pétanque...).

Des espaces récréatifs à vocation sportive

Les plus grands espaces forment des enclaves vertes dans la ville pavillonnaire continue du plateau. Généralement, ils sont plantés de grands arbres et la végétation y reste très maîtrisée et normée (gazon sportif, haies horticoles etc.). Très présents dans le tissu urbain, ils sont principalement dédiés aux activités sportives.

Des cimetières

Aménagés comme des enclaves dans le dispositif urbain tramé, leurs limites avec la ville sont souvent réduites à des murs de qualité variable ou des clôtures visuellement fermées, et la présence de la végétation est assez limitée (lfs principalement ou conifères).

L'aqueduc de la Vanne

Présent sur l'ensemble du plateau, faiblement aménagé, matérialisé par une prairie de fauche, le tracé de l'aqueduc forme un trait vert sur l'ensemble du plateau. Aujourd'hui sur l'ensemble du plateau, il est considéré comme un arrière-aux allures de délaissé.



Paray-Vieille-Poste : Parc Gaston Jankiewicz



Juvisy-sur-Orge : Prairie et bosquet du parc Ducastel

Richesses

Une coulée verte (aqueduc) et des grands parcs formant de véritables poumons verts dans les tissus urbains.

Faiblesses

Une nature souvent réduite aux interstices urbains, majoritairement présente dans les jardins privés.

Problématiques

L'aqueduc patrimonial : une colonne verte dans le territoire

La trame de parcs et des squares dans le cadre de vie

Valeurs clés des paysages

Nature & végétation

Des alignements d'arbres et des jardinets
Un aqueduc support d'une colonne vertébrale verte

La nature sur le plateau : des espaces privés jardinés en complément de l'espace public

Les nappes pavillonnaires, typologiques majoritaires sur le plateau, composées de maisons individuelles et de jardins, laissent une place importante à une nature domestiquée en complément, et parfois en supplétif de l'espace public.

La nature est présente plus ponctuellement sur ces espaces publics, sous la forme d'alignements d'arbres le long de certaines avenues, dans les interstices urbains (squares), dans les parcs, mais aussi dans les interstices agricoles ou encore en frange de l'aéroport.

Dans les tissus d'immeubles discontinus, le végétal est le parent pauvre de la conception initiale mais son développement lui donne aujourd'hui une valeur patrimoniale.

Le passage de l'aqueduc de la Vanne marque la trame urbaine même s'il est peu mis en valeur et peu planté.

Enfin, le long des grandes voies (RN7, RD118), quelques alignements parsemés subsistent et peinent à leur donner une qualité paysagère, une dimension de boulevard urbain.

Quelle place donner à la nature sur le plateau de Paray ?

La qualité paysagère du plateau de Paray et plus spécifiquement la présence du vivant est une valeur clé des paysages du plateau. Aujourd'hui reléguée en arrière-plan, la mise en réseau de la nature est essentielle.

Le tracé de l'aqueduc de la Vanne - de par ses dimensions - offre un potentiel de parc linéaire à l'échelle du plateau, qui permettrait ainsi d'imaginer une intervention au niveau de la grande échelle.

Il s'agit de mieux prendre en compte la végétation présente dans les espaces privés, de mettre en valeur la strate arborée dans toutes les interventions

d'aménagement, et ce quelle que soit l'échelle des projets.

En particulier :

- sur l'ensemble du linéaire de l'aqueduc, son épaisseur et son lien avec les tissus d'habitats attenants ;
- autour et le long des infrastructures (N7, RD118) ;
- sur les avenues, les rues structurantes, les parcs, les squares ;
- sur les abords des immeubles discontinus et les limites avec les jardins privés en général.

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

Stratégie de mise en oeuvre

Le couvert végétal du plateau est principalement constitué d'espaces jardinés privés. Plus ponctuel sur l'espace public, il a le mérite d'être encore présent et doit être conforté :

- par une mise en réseau des espaces à l'échelle du territoire ;
- par leur reconnaissance comme patrimoine paysager du territoire ;
- par le repérage et la qualification des arbres existants (inventaire) ;
- par la prise en compte des continuités écologiques (trame verte) ;
- par la diversification et l'enrichissement de la palette végétale ;
- par la réappropriation du tracé de l'aqueduc comme parcs linéaires, supports d'usages et de connexions douces ;
- par la valorisation et le soutien de l'agriculture de proximité et des jardins familiaux comme lien social ;
- par le travail de reconquête des espaces publics et leur mise en réseau (quartiers d'habitation, zones d'activités, zones commerciales etc.) pour y réintroduire de la nature et des usages.



Athis-Mons : Cité de l'air, alignements d'arbres
La cité de l'air, datant des années 1950, s'inspire des concepts des cités-jardins, en témoigne la qualité du couvert végétal arrivé à maturité

Richesses

Une présence confirmée du végétal dans la ville et sur le plateau
Une ponctuation d'espaces publics de proximité présents sur l'ensemble du plateau pouvant devenir une trame paysagère, comme le tracé de l'aqueduc

Faiblesses

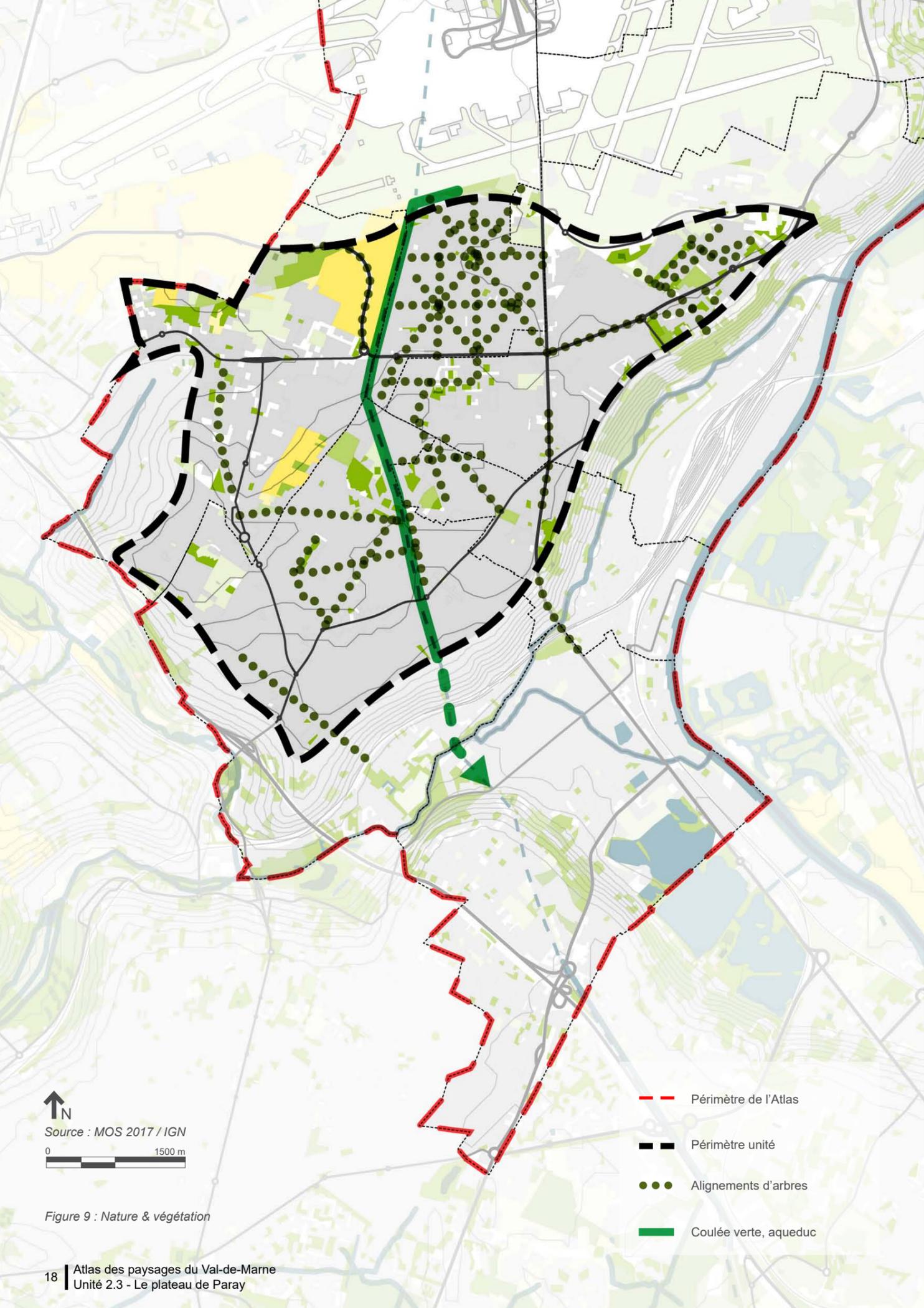
Des espaces de nature parsemés, fragmentés, enclavés
Un espace public fortement contraint par la présence de la voiture.
Des grands axes structurants au caractère très routier

Problématiques

La nature sur le plateau à valeur de patrimoine, préalable à tout aménagement, comme trame verte qui doit s'épanouir à toutes les échelles et au sein de l'espace public et privé

L'agriculture diversifiée, témoin d'un passé

L'agriculture urbaine support d'usages de proximité



Source : MOS 2017 / IGN
0 1500 m

Figure 9 : Nature & végétation

- Périimètre de l'Atlas
- Périimètre unité
- Alignements d'arbres
- Coulee verte, aqueduc



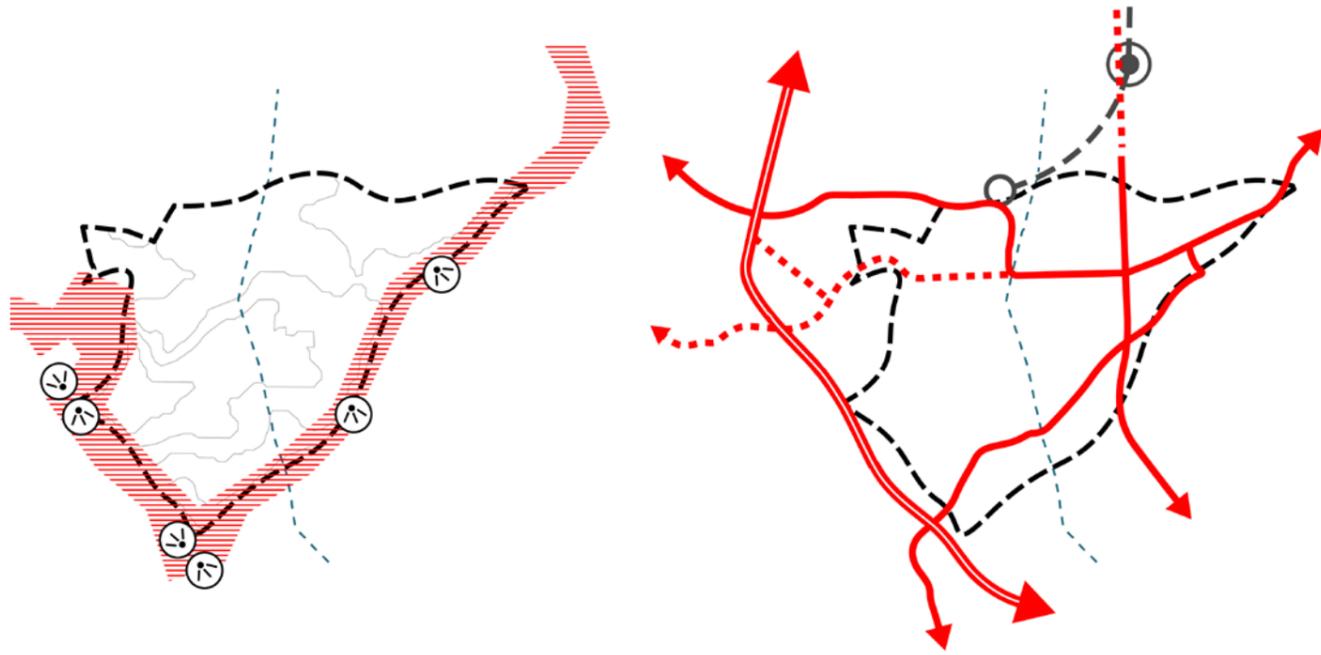


Figure 10 : Socle géographique

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Reconnaître les échappées visuelles en rebord de plateau (espace de basculement*) et les cônes de vue existants comme espaces de compréhension des vallées de la Seine et de l'Orge.

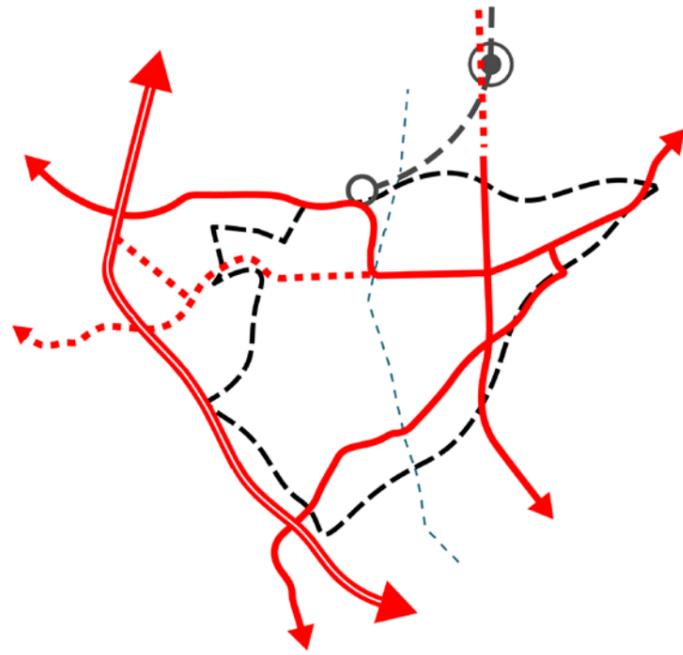


Figure 11 : Axes de composition

Un projet commun autour de la N7 et de la D118

- Établir une stratégie de recomposition paysagère et urbaine pour les axes structurants y compris leurs abords. Exemple : transformation des axes routiers structurants N7 et D118 en boulevards urbains.

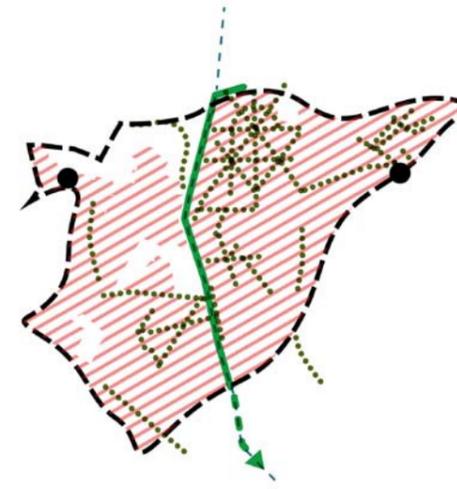


Figure 12 : Espaces urbains

Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Maintenir et renforcer les perméabilités dans les tissus urbains pour limiter les effets de la résidentialisation. Exemple : maillage piéton qui irrigue les quartiers en lien avec l'aqueduc.
- Consolider et conforter les ambiances des quartiers pavillonnaires par la prise en compte de leurs spécificités urbaines et paysagères respectives (tracés, matériaux, formes, proportions, limites, place de la voiture et du piéton, échappées visuelles vers la Seine et l'Orge etc.).
- Renforcer les dispositifs de végétation en lien avec les différents quartiers comme singularité paysagère des lieux et notamment les alignements d'arbres dans le tissu pavillonnaire (diagnostic phytosanitaire, diversité des essences, action de sensibilisation, perméabilité des sols etc.).

Quatre enjeux majeurs Porteurs de projet

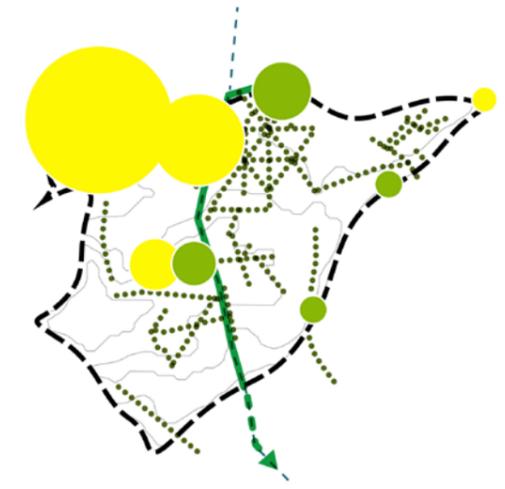


Figure 13 : Espaces paysagers

L'aqueduc et l'agriculture périurbaine, composantes territoriales

- Reconsidérer le tracé de l'aqueduc comme un parc linéaire dans la ville et le connecter au maillage secondaire des espaces publics urbains et agricoles.
- Préserver dans le territoire les espaces agricoles périurbains, spécifiques au plateau, motifs paysagers de transition entre les espaces habités et les équipements métropolitains.

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité 2.3 - Le plateau de Paray

P4

- Figure 2 : Croquis unité unité 2.3 - Le plateau de Paray

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

P12

- Figure 5 : Typologies urbaines

P13

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

P14

- Figure 7 : Paysage & agriculture

P16

- Figure 8 : Paysages & ambiances

P18

- Figure 9 : Nature & végétation

P26

- Figure 10 : Socle géographique
- Figure 11 : Axes de composition

P27

- Figure 12 : Espaces urbains
- Figure 13 : Espaces paysagers



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6